

Conseil de la MRC du Domaine-du-Roy  
Séance ordinaire du 9 septembre 2015

## Administration générale

### Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de septembre 2015 d'une somme de 32 104,99 \$.

### Ouverture de compte – Règlement d'emprunt n° 238-2015/Projet d'aménagement hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini :

- Le conseil a autorisé une ouverture de compte à la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy aux fins du financement temporaire des dépenses liées à la participation financière de la MRC du Domaine-du-Roy dans la réalisation du projet d'aménagement hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini.

### Embauche – Directeur général :

- Aux termes du processus de sélection, les membres du conseil ont entériné la recommandation du comité des ressources humaines concernant l'embauche de M. Mario Gagnon à titre de directeur général. M. Gagnon remplacera M. Denis Taillon lorsque celui-ci partira à la retraite en fin d'année 2015.

### Mandat au comité des ressources humaines – Recrutement d'un directeur général adjoint :

- Le conseil a autorisé le comité des ressources humaines à amorcer le processus d'embauche d'un nouveau directeur général adjoint, le poste étant à pourvoir à la suite de la nomination de M. Mario Gagnon à titre de directeur général.

## Aménagement du territoire

### Approbation du règlement n° 15-18 – Municipalité de Lac-Bouchette :

- Les membres du conseil ont procédé à l'approbation du règlement n° 15-18 de la Municipalité de Lac-Bouchette modifiant le règlement de zonage (n° 94-14) de manière à modifier diverses dispositions, notamment l'autorisation des enseignes directionnelles dans certaines parties de son territoire et l'ajout de l'usage du garage municipal dans la zone Ib-2.

### Approbation du règlement n° 2015-003 et 2015-005 – Municipalité de Sainte-Hedwidge :

- Les membres du conseil ont également approuvé les règlements n°s 2015-003 et 2015-005 de la Municipalité de Sainte-Hedwidge modifiant le règlement de zonage (n° 135-91) et le plan d'urbanisme (n° 134-91) afin d'agrandir une partie de territoire sous affectation agricole à même une affectation communautaire et institutionnelle, et d'assurer la concordance au règlement n° 2015-005 en agrandissant la zone 11-A à même une partie de la zone 27-P.

Demande à Rio Tinto Alcan – Planification des travaux de stabilisation des berges en 2016 :

- Le conseil a adopté une résolution afin de demander à Rio Tinto Alcan d'ajouter à la planification des travaux de stabilisation des berges 2016, les trois secteurs suivants : la plage municipale de Roberval, l'île aux Coulevres et la marina du Bôme de Saint-Félicien (secteur Saint-Méthode).

## **Développement territorial et socioéconomique**

Pacte rural – Approbation de projets :

- Le conseil a approuvé deux projets déposés par des promoteurs dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité. Une somme de 20 000 \$ de l'enveloppe locale de la municipalité de La Doré sera utilisée pour la mise en place d'un centre d'entraînement communautaire et une somme de 675 \$ de l'enveloppe territoriale servira à l'implantation du projet de croque-livres dans chacune des municipalités du territoire et de la communauté de Mashteuiatsh. Ce projet se verra également accorder une mention « Initiative HD ».

Nomination au comité de suivi – Municipalité amie des aînés :

- M<sup>me</sup> Jacynthe Brassard, agente au développement du territoire, a été nommée au comité de suivi de la politique Municipalité amie des aînés en remplacement de M<sup>me</sup> Annie Fortin, responsable du développement du territoire.

Versement – Énergie hydroélectrique Mistassini/Projet de la Onzième Chute de la rivière Mistassini :

- Le conseil a autorisé le versement d'une somme de 450 000 \$ à la Société en commandite Énergie hydroélectrique Mistassini afin de lui permettre de poursuivre le développement du projet d'aménagement hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini. Cette somme sera financée à même le règlement d'emprunt n° 238-2015 adopté à cette fin et dûment approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Entente – MRC de Lac-Saint-Jean-Est/Administration des programmes d'adaptation et de rénovation offerts par la Société d'habitation du Québec (SHQ) :

- Les membres du conseil ont autorisé la signature d'une entente intermunicipale avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour la livraison des programmes d'amélioration de l'habitat offerts par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Autorisation – Corporation du Parc régional de Val-Jalbert/Plan de développement du camping :

- En vertu de la convention d'emphytéose intervenue entre la MRC du Domaine-du-Roy et la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert, la MRC a donné son aval à la réalisation de la phase I du plan de développement du camping du Village historique de Val-Jalbert. Le projet est estimé à 1 025 850 \$.

Mandat d'accompagnement – Restructuration du CLD Domaine-du-Roy :

- Les élus ont accordé un mandat d'accompagnement au consultant, M. Camil Laforge, pour animer un exercice de réflexion sur l'organisation du développement économique sur le territoire de Domaine-du-Roy.

---

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 13 octobre 2015, à 20 h, à la mairie de Roberval.

---

Règles et modalités de gestion – Fonds local d'investissement (FLI) :

- Le conseil a adopté une résolution autorisant la direction générale à effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des interventions prévues afin que la MRC du Domaine-du-Roy assume les responsabilités qui lui sont maintenant dévolues en vertu de la loi 28 relativement à la gestion du Fonds local d'investissement.

## **TERRITOIRE NON ORGANISÉ**

Contributions financières – Projets de restauration des traverses de cours d'eau du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) :

- Le conseil a autorisé une contribution financière de 32 399 \$ de la MRC afin de soutenir financièrement la réalisation de deux projets visant la restauration des traverses de cours d'eau sur les terres du domaine de l'État. Cette somme proviendra du surplus accumulé du fonds du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Entente de gestion – Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP)/Projet de restauration d'un ponceau au lac Bambou :

- Les membres du conseil ont autorisé la signature de l'entente de gestion à intervenir entre la MRC du Domaine-du-Roy et le MFFP dans le cadre du Programme de restauration des traverses de cours d'eau pour l'installation d'un ponceau dans le secteur du lac Bambou.

**Pour plus d'information :**